



**ROTARY CLUB DE BEYROUTH (1931)**

*Premier club du Liban - Doyen du District 2452*



# Le Bulletin

Volume 88 N°21

Année Rotarienne 2018 – 2019

## Réunion du Lundi 19 Novembre 2018

---

Président du R.I. : **Barry Rassin**

Président Trustees TRF : **Ron Burton**

---

Gouverneur du District : **Michel Jazzar**

Assistante du Gouverneur : **Najat Francis**

---

Président du RC Beyrouth : **Nabil Abboud**

Secrétaire du RC Beyrouth : **Aïda Daou**

---

Devise du Président du RI et du Club pour l'année 2018-2019

« **Soyons l'inspiration** »

### Le Protocole

#### Ont assisté à la réunion :

##### **26 Rotariens du Club de Beyrouth**

ABBOUD Nabil (P)  
AMATOURY Antoine  
ARIS Toufic (PP)  
BIZRI Zouheir (IPP)  
BOULDOUKIAN Meg (PP)  
BTEISH Mansour  
CODSI Reine (PP)

DAOU Aïda  
DOUAIDY Mounir  
EL SOLH A-Salam (PP)  
FAWAZ Mohamad (PP)  
GHANDOUR Misbah  
HAFEZ Antoine (PP)  
HOCHAR Ronald

JABRE Raymond  
KALDANY Savia (PP)  
KANAAN Pierre (PP)  
KETTANEH Henry (PP)  
MAHMASSANI Malek (PP)  
MENASSA Camille (PP)  
METNI Gabriel

NASR Samir  
SACY Antoine  
TABBARAH Ahmad  
TARAZI Roger (PP)  
ZOUAIN Georges

##### **Les Rotariens Visiteurs**

- PP Christian Millier du RC de Pessac (près de Bordeaux), et son invité M. Marc-André Gaudet
- Ibrahim Daher du RC de Paris
- PP Mira El Khalil du RC Tyre Europa

##### **Les Rotaractiens**

- P. Sarah Keaik, Mohamad Sabbagh, Garabed Fakrajan, Mohamad Harakeh, du Rotaract Club de Beyrouth
- PP Tatiana Kain du Rotaract Club de Beyrouth Millennium

##### **Les invités**

- S.E. M. Georges Corm, invité du Club
- M. Sélim Sarraf et M. Suhayl Metni, invités du P. Nabil Abboud
- Mme Dina Zouain, invités de Georges Zouain
- Mme Wassila El Solh, épouse du PP Abdel Salam El Solh
- MM Daoud et Fayçal Fakhoury, invités du PP Roger Tarazi

#### Annonces de la Secrétaire

##### **Les messages d'excuses**

En voyage : PP Roger Ashi (2 semaines), PP Aziz Bassoul (2 semaines), PP Nicolas Chouéri, PP Pierre Debahy (2 semaines), Joyce Azzam, Joëlle Cattan, Rita Méouchy (2 semaines)

Empêchement : PP Mona Kanaan, PP Wadih Audi, PP Sélim Catafago, PP Walid Choucair, PP Halim Fayad, PP Habib Ghaziri, PP Samir Hammoud, PP Riad Saadé, PP Maurice Saydé, Rima Azar, Rosy Boulos, Aïda Cherfan, Robert Arab, Walid Dabbagh, Habib Fayad, Gabriel Gharzouzi, Elias Nasr

##### **Prochains évènements du Club**

- Lundi 26 novembre à 18h30 - Conférence de la Présidente Elisabeth Villiger-Toufexis du RC Limassol-Berengeria Cosmopolitan, Conseillère de vie, sur « Comment faire la vie encore plus belle » ;
- Lundi 3 décembre à 13h30 - Assemblée Générale (seuls les membres sont admis) ;
- Lundi 10 décembre à 20h - Dîner-fundraising au restaurant Le Maillon, pour fournir un appareil électrochoc à l'hôpital de la Croix.

##### **Le Courrier**

24 et 25 Novembre 2018 - Le RC du Metn nous invite à un week-end à Douma (détails déjà envoyés par email)

\*\*\*\*\*

## Compte-Rendu de la Réunion Statutaire

Nabil Abboud a présidé cette réunion statutaire qui a accueilli en début de soirée l'ancien ministre des Finances, S.E. Georges Corm. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents, le P N. Abboud a cédé la parole à la PP R. Cods qui a annoncé les prochains événements du Club ainsi que le courrier reçu.

Le P N. Abboud a ensuite invité notre camarade Georges Zouain à présenter M. Georges Corm :  
« Fils du peintre Georges Corm, Georges Corm a entrepris des études à l'Institut des Sciences Politiques de Paris, une licence en droit privé et public et un DES en droit public, il a obtenu un doctorat d'État en droit constitutionnel en 1969 de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris de laquelle il a été lauréat du concours d'économie politique en 1962.

*Il a mené de front des activités professionnelles dans les domaines économiques, financiers et du développement, ainsi que des activités académiques (l'enseignement à l'USJ, l'AUB et l'UL).*

- *Entre 1963 et 1985 il, a acquis une expérience du secteur public et du secteur privé dans divers postes de fonctionnaire ou de cadre supérieur de banque.*
- *1985 et 1998, il s'installe à Paris : Consultant pour des organismes internationaux comme la Banque mondiale, l'Union Européenne, le PNUD, l'ESCWA ou la FAO.*
- *Au Liban, de décembre 1998 à octobre 2000 : ministre des Finances. Au cours de cette période, il a entamé une réforme majeure des finances publiques libanaises ; il a notamment initié les préparatifs d'introduction de la TVA au Liban.*
- *Depuis 2001 et à partir de Beyrouth, il poursuit ses activités de consultant, en particulier auprès de l'ESCWA, PNUD, ... ainsi que des activités d'enseignement de maîtrise auprès de l'Université Saint-Joseph.*

*G. Corm a beaucoup publié en articles, études et ouvrages souvent traduits en plusieurs langues dans les domaines de l'économie et des finances." (CV complet en Annexe)*

Dans son exposé, M. Corm a passé tout d'abord en revue l'historique du Liban depuis sa création comme État tampon jusqu'à nos jours suivi d'une analyse de la situation économique libanaise.

### 1- Historiquement : Le Liban, un État tampon

- \* Dans le vieux Liban, druzo-maronite, pendant le règne de Béchir II le Liban avait connu une grande expansion. L'Église maronite avait largement alphabétisé la région ; l'agriculture en terrasses avait été lancée ; le peuple était massivement issu du monde rural.
- \* En 1840, des ambitions étrangères contradictoires ont donné naissance à 100 ans de tutelle coloniale : à la suite des massacres des maronites par les druzes de 1840 à 1860, les grandes puissances de l'époque (la France, le Royaume-Uni, l'Autriche-Hongrie, la Russie, la Prusse) obligent l'Empire ottoman à créer une province (mutasarrifiya) autonome du Mont-Liban en 1861.
- \* En 1921, la naissance du Liban moderne est due aux rivalités entre puissances européennes, notamment les forces franco-anglaises ; les régimes successifs sont issus de cette même rivalité.
- \* La Constitution de 1926 : citoyens égaux en droits mais une grande inégalité se manifeste entre les Libanais.
- \* En 1936, le haut commissaire français préconise : Le règlement de droit commun doit être civil.
- \* 1989, Accord de TAEF défini par la tutelle américo-syro-séoudienne
- \* L'État d'Israël est une menace grave. Disparition de Hariri suite à la rupture de l'accord syro-américain en 2005
- \* L'État est surendetté ; de nouveaux impôts seraient nécessaires ?

Nous devons redevenir un État conciliateur dans le monde arabe.

Il faut que l'ordre public soit basé sur la laïcité.

Il faut diminuer le pouvoir des chefs communautaires ; respecter la séparation des pouvoirs et garder l'équilibre chrétien-musulman à 50%.



Le Père Moubarak a eu la magnifique idée de rassembler toutes les églises antiochiennes : Unité des églises orientales. L'ensemble du Liban devrait être soumis à un régime civil : facilitation des mariages intercommunautaires.

Michel Chiha espérait voir le Liban dépasser la situation d'État tampon ; le Président Fouad Chéhab avait le souhait de dépasser les divisions communautaires : Avant-gardiste, il a prôné le multiculturalisme. De même que des personnalités professionnelles et conférenciers comme Antoine Messarra, Bahjat Rizk, ...

Les médias nous voient à travers un prisme : images déformées ; nous avons des conflits communautaires et non pas ethniques ; au Liban il n'y a que deux ethnies : libanaise et arménienne ; ces derniers sont l'exemple même d'une insertion parfaite.

## 2- Économiquement : Une économie de gaspillage

Nous avons des ressources humaines fabuleuses mais nous les envoyons à l'étranger... Il ne faut pas perdre ces capacités.

Notre économie était productive (office de la soie, exportation de fruits, ...) ; un projet de train vers la Békaa a été abandonné. Le CDRD pratique des contrats de gré à gré ; beaucoup de contentieux.

Par contre le secteur de l'informatique est prometteur : des start-ups se lancent dans le monde des affaires.

Le tourisme : explosion du tourisme interne ; notre tourisme tient bon sans les touristes arabes.

Sur le plan de la dette : lors de mon mandat j'ai géré la dette sans aucune aide de l'extérieur.

Nous ne pouvons pas continuer à accumuler des dettes d'une année à l'autre, sans compter la présence des réfugiés syriens : consommation additionnelle.

Il faut rendre l'économie libre et plus compétitive.

Supprimer les situations de rentes légales ou illégales.

Les accords de libre-échange ont été signés n'importe comment.

La facture santé est extrêmement élevée en raison de la pollution.

Chers amis, vous êtes bien placés pour être un lobby efficace afin de veiller à ce que les règles d'éthique minimale soient rétablies. En tant que Rotariens, vous êtes des personnes d'influence dans la société. Je n'ai pas voulu brosser un tableau pessimiste de l'économie du pays, mais plutôt un tableau réaliste de l'état actuel des choses.

M. Georges Corm a été vivement applaudi et une session questions/réponses a immédiatement suivi :

Question : Quelle est votre opinion au sujet des taux pratiqués par le secteur bancaire ? D'après vous qui serait un bon visionnaire parmi nos confrères mahométans ?

Réponse : Les banques mènent le pays au suicide ; elles ont ponctionné le pays ; leurs bénéfices augmentent indépendamment de l'index de croissance... 3 fois le PIB est en dépôt, c'est une vraie charge pour le pays. Quant à votre deuxième question : Je pourrais nommer le Dr Hassan Saab, Saeb Jaroudi, Ibrahim Al Aal et bien sûr Rida Waheed.

Question : Les banques sont les seuls établissements qui prêtent à l'État ; c'est l'État qui est en danger ; craignez-vous une faillite comme ce fut le cas en Grèce ?

Réponse : Le problème est le coût de la dette publique. Il faut la réaménager. Au lieu d'ajouter des impôts, baissions d'1% le coût du service de la dette. La présence de deux devises ruine l'État.

Question : Les banques sont des outils de travail ; elles sont réduites à être des branches de la Banque Centrale ; qui est donc responsable de la politique monétaire ? Il n'y a aucune vision économique ou politique fiscale.

Réponse : Je répète le pire des régimes est celui des deux devises qui cohabitent. Les gouverneurs des banques centrales sont en général des dictateurs. Il y a un consensus, une donnée de fait.

Question : Comment voyez-vous actuellement le rôle du Liban ? Il fut un certain temps le centre financier de la région.

Réponse : Le Liban ne peut pas concurrencer Dubaï. Le rôle d'intermédiaire du Liban n'a pas eu lieu avec Israël ; mais en matière d'environnement il y a un grand progrès : l'installation de panneaux solaires a augmenté d'une manière significative.

Question : Si vous étiez appelé à un poste de ministre de l'Économie ou des Finances, quels sont

les conseils phares que vous donneriez ?

Réponse : Changer la politique monétaire du Liban - Élargir la bande de flottement de la livre libanaise - Faire appel aux émigrés d'une manière structurée - Augmenter la fiscalité de l'impôt sur le revenu car elle est insignifiante ; d'ailleurs ceci reflète le caractère de l'économie rentière du pays.

Intervention de M. Bouldoukian : Après 17 ans de guerre aucune faillite n'a eu lieu. Notre système bancaire est fiable et ceci ne me fait pas peur.

Réponse : C'est la spéculation entre les deux monnaies qui en rend la gestion compliquée...

Question : Croyez-vous, d'une manière générale à la viabilité de la livre libanaise ?

Réponse : Pour sortir de l'État tampon, il faut que les Libanais en comprennent la logique ; je veux un État civil.

Intervention de la PP Mira El Khalil qui sollicite l'aide des membres du RCB pour le dîner de levée de fonds organisé par son club, RC Tyre Europa le 21 décembre afin de soutenir le financement de travaux de réparations nécessaires à l'hôpital public de Tyr.



Avant de clôturer la séance le P N. Abboud a offert à S.E. Georges Corm le livre du 75<sup>ème</sup> anniversaire du RCB et sur l'historique de la ville de Beyrouth ainsi que le rapport annuel de l'année 2017-2018 ; puis il a opéré un échange de fanion avec le PP Christian Millier du RC de Pessac (près de Bordeaux) qui a brièvement décrit la qualité du vin de cette région qui se distingue par la nature particulière de son terrain.

La réunion s'est achevée à 20heures.

\*\*\*\*\*

## **Annexe – Présentation de S.E. Georges Corm par Georges Zoueïn**

### **Qui est Georges Corm ?**

Georges Corm est né en 1940 à Alexandrie.

Après des études à l'Institut des Sciences Politiques de Paris, une licence en droit privé et public et une DES en droit public, il a obtenu un doctorat d'Etat en droit constitutionnel en 1969 de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris de laquelle il a été lauréat du concours d'économie politique en 1962.

Sa thèse de doctorat « *Contribution à l'étude des sociétés multiconfessionnelles* » a reçu les félicitations du Jury et a été publiée dans la Bibliothèque de Droit Constitutionnel et de Sciences Politiques d'Henri Burdeau, puis traduite et publiée en arabe et en serbo-croate par le Centre de la recherche scientifique de Sarajevo.

Les études universitaires de Georges Corm ont déterminé par la suite toute sa carrière et servi de fondements à sa réflexion. Il a ainsi mené de front des activités professionnelles dans les domaines économiques, financiers et du développement, ainsi que des activités académiques, telles que l'enseignement universitaire à l'Université Saint-Joseph-USJ, l'Université américaine-AUB et l'Université libanaise. Georges Corm est régulièrement invité à des colloques,



conférences, séminaires et Jury de thèses au Liban dans les pays arabes et plusieurs pays européens et aux Etats-Unis.

Entre 1963 et 1985 il, a acquis une expérience du secteur public et du secteur privé dans divers postes de fonctionnaire ou de cadre supérieur de banque. Il s'installe ensuite à Paris entre 1985 et 1998 et y pratique la consultation pour des organismes internationaux comme la Banque mondiale, l'Union Européenne, le PNUD, l'ESCWA ou la FAO.

Au Liban, il a été ministre des finances entre le début du mois de décembre 1998 et la fin du mois d'octobre 2000. Au cours de cette période, il a entamé une réforme majeure des finances publiques libanaises à travers un plan d'assainissement financier (1999-2004), le paiement des arriérés de l'Etat vis à vis du secteur privé, une baisse substantielle des taux d'intérêt et a initié les préparatifs d'introduction de la TVA au Liban.

Depuis 2001 et à partir de Beyrouth, il poursuit ses activités de consultant, en particulier auprès de l'ESCWA, du PNUD, du Plan Bleu d'action pour la Méditerranée et de l'Union européenne, ainsi que des activités d'enseignement de maîtrise auprès de l'Université Saint-Joseph.

Penseur protéen, il cumule ses avoires en droit, en économie et en histoire. Il a beaucoup publié en articles, études et ouvrages souvent traduits en plusieurs langues dans les domaines de l'économie et des finances ainsi que dans l'histoire contemporaine du Liban et du monde arabe. Parmi les plus connus, je citerais :

*Le Proche-Orient éclaté : Le nouveau désordre économique mondial ; Le Liban contemporain. Histoire et société ; Orient Occident, la fracture imaginaire ; La question religieuse au XXIe siècle ; L'Europe et le mythe de l'Occident - La construction d'une histoire ; La Méditerranée, espace de conflit, espace de rêve.*

\*\*\*\*\*





\*\*\*\*\*